

**DÉLIBÉRATION**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	12 février 2024		à	18h00
N°ordre	19		Titre	Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le
N° identifiant	2023-029	3		domaine de la démocratie, de la citoyenneté et du fonctionnement institutionnel
Rapporteur(s)  Date de la convocation	Vincent G	M. Christian MICHOT Vincent GATEL 31/01/2024		
Président de séance	Mme Léo	nore MONCOND'HUY	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Coralie B	REUILLÉ-JEAN		Tableau de subventions
Membres en exercice	53			
Quorum	27			
Présents	40	Mme Ombelyne DAGIO Hélène PAUMIER - M. REYNARD - Mme Nath. M. Frankie ANGEBAUL BESNARD - M. Françoi M. Didier DARGÈRE - FONTAINE - M. Bouzi Abderrazak HALLOUM Mme Zoé LORIOUX - Christian MICHOT - M.	H - Mme COUR - N Kentin P alie RIME T - Mme is BLANC Mme La iane FOI I - Mme - CHEVA I. Pierre re RIGO	- Maire  e Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - M. Vincent GATEL - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie BAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoints E Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra CHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - BAUTEL - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - MAIER - M. Laurent LUCAUD - Mme Myriam MARCIL - M. E NÉNEZ - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence DLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET
Absents	3	Mme Béatrice BEJAN municipaux	IN - M.	Alain CLAEYS - Mme Claude THIBAULT <b>Conseillers</b>

Mandats	10	Mandants	Mandataires			
		Mme Samira BARRO-KONATÉ	Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN			
		Mme Isabelle CHÉDANEAU	M. Anthony BROTTIER			
		M. Rafael DOS SANTOS CRUZ	Mme Hélène PAUMIER			
		Mme Alexandra DUVAL	Mme Julie FONTAINE			
		M. Jean-Louis FOURCAUD	M. Robert ROCHAUD			
		M. Didier LONGUEVILLE	Mme Solange LAOUDJAMAÏ			
		M. Amir MISTRIH	M. Théo SAGET			
		Mme Chantal NOCQUET	M. Stéphane ALLOUCH			
		Mme Sylvie SAP	M. Pierre-Étienne ROUET			
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD			

Observations	L'ordre des délibérations est le suivant : 1 à 42
	Retour d'Anthony BROTTIER (mandataire d'Isabelle CHÉDANEAU).
	Est intéressée à titre personnel, Claude THIBAULT (Comité de quartier des Trois cités).

Projet de délibération étudié par:

Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel

Service référent

Direction Générale Adjointe Ressources

La ville de Poitiers s'engage pour une confiance renouvelée en la démocratie et en l'institution municipale. Elle souhaite ainsi donner une place importante aux habitantes et habitants dans la vie démocratique locale, construire les conditions de la confiance entre les citoyens et l'institution municipale, et développer une culture du débat public à l'échelle de la Ville.

Dans ce cadre, la Ville a pour ambitions de renforcer les dispositifs de participation citoyenne existants, d'innover pour développer le pouvoir d'agir de toutes et tous, d'améliorer sa politique de redevabilité vis-à-vis des citoyennes et des citoyens, et de soutenir tous les acteurs qui contribuent à ces objectifs.

Corollaires indispensables de la vitalité démocratique, la vitalité associative, et la politique d'accueil sont également fortement soutenues : ainsi, la ville de Poitiers s'engage pour le soutien à l'engagement associatif dans sa diversité, pour l'accueil de toutes et tous, fidèle à des valeurs humanistes d'hospitalité, d'entraide, et de coopération.

Cet engagement se traduit par un soutien affirmé aux associations œuvrant dans les champs suivants :

- vie citoyenne et animation locale (comités de quartier...),
- ville accueillante.
- devoir de mémoire.

Par ce soutien, à hauteur de 90 350 € pour 17 subventions, la ville de Poitiers souhaite accueillir respectueusement l'ensemble de ses habitantes et habitants, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, et permettre à chaque poitevine, chaque poitevin, de pouvoir prendre part à la vie de la cité, ainsi qu'au débat public.

## Vie citoyenne et animation locale

Grâce à leur engagement au quotidien pour le vivre ensemble au sein des quartiers de Poitiers, les associations d'habitants ainsi que les comités de quartier des Trois Cités, de Saint-Éloi, de Poitiers Sud, du Pont Neuf et du Pâtis offrent aux habitants de Poitiers la possibilité de participer à la vie de leur quartier, tout en profitant de nombreuses animations favorisant les liens de proximité au sein de ces quartiers. C'est pourquoi la Ville de Poitiers apporte son soutien à l'ensemble de ces associations (9 subventions, pour un montant total de 17 400 €). A noter en particulier cette année, la Ville soutient notamment :

- l'association Montmidi Multiactivités qui souhaite contribuer au projet de la nouvelle école maternelle Montmidi en créant cette année des mangeoires, nichoirs et hôtels à insecte, en coordination avec l'architecte,
- la nouvelle Association de la Villa des Prés Mignons, qui a sollicité une subvention en soutien aux chantiers participatifs bénévoles qui vont permettre de démarrer la réhabilitation de la villa.

Par ailleurs, par son soutien aux associations « Voix publiques » et « Raisons d'agir », la Ville entend favoriser le débat public sur des sujets de sociétés intéressants l'ensemble de ses habitants (2 associations, pour un montant total de 8 000 €).

### Ville accueillante

En juillet 2018, le Conseil constitutionnel a consacré le principe de fraternité mettant fin au délit de solidarité. S'appuyant sur cette décision, la politique d'hospitalité menée par la municipalité a défini comme objectif prioritaire la mise à l'abri de familles exilées avec des enfants scolarisés dans les écoles de Poitiers. La Ville renforce ainsi son soutien aux deux associations « 100 pour 1 − Vienne » et « 100 pour 1 − Grand Poitiers » pour un montant total de 60 000 €.

Dans la même perspective, la Ville de Poitiers reconduit son soutien à l'association APAPTIF qui offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux adultes non francophones dans leur apprentissage du français, avec des cours adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque apprenant (subvention de 3 900 €).

Par ailleurs, la ville de Poitiers renouvelle également son soutien à l'association Accueil des villes françaises (AVF) pour 500 €.

#### Mémoire

La ville de Poitiers apporte par ailleurs son soutien aux associations œuvrant dans le domaine du devoir de mémoire (deux associations, pour un montant total de 550 €).

# Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022
- d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.

POUR	50		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Coralie BREUILLÉ-JEAN
RESULTAT DU VO	ΓΕ	Adopté	

Mise en ligne le	16 février 2024		
Date de réception en préfecture	16 février 2024		086-218601946-20240212-183972- DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	

## Subventions proposées au vote du Conseil Municipal du 12 février 2024 - Délibération N°2023-0293

Nb tiers 16 Nb dossiers 17 Montant total proposé 90 350 €	NOM D'USAGE Siret	DESCRIPTION	Subventions indirectes N-1	Montants de Montants l'action total accordés sur accordés sur l'exercice N-1 l'exercice N-1	Montants déja accordés sur l'exercice N	Montant de l'action proposée au vote	Montant total année N (toutes délibération confondues)	Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure N° de dossier
COMMISSION	DEMOCRATIE ET FONCTION	NNEMENT INSTITUTIONNEL (CDFI)						
Citoyenneté, vie								
1	VOIX PUBLIQUES FESTIV 49862056600014	AL DES AGITATEURS DE SENS		1 000 €		2 500 €	2 500 €	
	Demande : 3 200 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	le thème retenu : « Regards sur images ».  Rôle de l'image dans notre quotidien, détournement et interprétation, poids des influenceurs des réseaux sociaux, image de soi, tous ces points seront traités lors du festival selon diverses interventions avec le concours de scientifiques, philosophes, historiens, écrivains, artistes et selon des formes très variées allant de la table ronde aux concerts.		1 000 €		2 500 €		/424.1/65748/0/1800 01/06/23 - 30/09/24 00037530
2	FRANCE BENEVOLAT VIE 80366973800020	ENNE		1 000 €		1 700 €	1 700 €	
	Demande : 1 200 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	France Bénévolat s'engage à investir ces divers dispositifs "passeport bénévole", "bénévolat & Parcours pénal", "Handi CAP Engagement", "Témoign'âges croisés" afin de développer l'engagement associatif auprès de multiples publics.		500€		1 200 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036944
	Demande : 1 500 € AFFECTEE Renouvellement	cette subvention est dédié à la sensibilisation de nouveaux bénévoles au milieu associatif : - Présentation du bénévolat - Présentation du passeport bénévole - Présentation des Associations et de leur objet Echange avec les futurs bénévoles et le tissu Associatif - Accompagnement des projets inter-Associatifs.		500€		500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036945
3	RAISONS D'AGIR 50443571000018			5 500 €		5 500 €	5 500 €	
	Demande : 6 000 € AFFECTEE Renouvellement	Festival traite d'un sujet d'actualité : sport, corps et politique en vue des JO. il a lieu du 3 au 6 avril 2024 dans divers lieus de la ville ((Auditorium Ste Croix, Maison des étudiants, TAP Castille). Etudiants, lycéens, chercheurs, des artistes, des personatifiés connues pour leur engagement dans le domaine des activités physiques coopératives et des politiques d'éducation populaire sont les acteurs et publics de ce festival.		5 500 €		5 500 €		/424.1/65748/0/1800 01/09/23 - 30/06/24 00037879
Démocratie, Vie	e de quartiers							
4	ACCUEIL DES VILLES FR 30988083900043	ANCAISES (A.V.F.) POITIERS	VdP : 13 142	€		500 €	500€	
	Demande : 750 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	Accueil nouveaux arrivants sur la ville en proposant des ateliers, des espaces de rencontre et de connaissance du réseau associatif local.				500 €		/424.1/65748/0/1800 01/06/23 - 30/04/24 00037034
5	AMICALE DU PATIS 80786704900015			500€		500 €	500€	
	Demande : 500 € AFFECTEE Renouvellement	L'Amicale du Patis sollicite le soutien de la ville dans l'organisation de son vide grenier et notamment pour absorber le coût de l'ouverture de compteur électrique.		500 €		500 €		/424.1/65748/0/1800 01/05/24 - 01/05/24 00037164
6	ASSOCIATION DE LA VILI 92328781700012	LA DES PRES MIGNONS	VdP : 1 862	€		3 000 €	3 000 €	
	Demande : 5 000 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	L'association sollicite le soutien de la ville pour développer des chantiers participatifs bénévoles afin de démarrer la réhabilitation la villa des Prés-Mignons à Poitiers sud. Elle anime également des temps festifs autour de la villa tout au long de l'année pour faire vivre la maison et ses abords le temps des travaux.				3 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036721
7	COMITE DE QUARTIER : 4 49277504400018	AUTOUR DU PONT NEUF	VdP : 5 248	€ 2 000 €		2 000 €	2 000 €	
	Demande : 2 050 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité poursuit ses activités telles voyages, randonnées. Il publie 2 journaux par an à 2500 exemplaires afin d'informer les habitants de la vie du quartier.		2 000 €		2 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036851
8	COMITE DE QUARTIER D 49263383900021	E SAINT ELOI		5 800 €		5 500 €	5 500 €	
	Demande : 6 000 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité outre la gestion du journal et de la fête de quartier, s'implique auprès de publics jeunes, personnes âgées à travers des manifestations spécifiques. Il a également une démarche solidaire auprès du Secours Populaire et investit en 2024 pour l'achat de gobelets durables afin de limiter les déchets plastiques.		5 300 €		5 500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037394
9	COMITE DE QUARTIER D 49259253000017	ES TROIS CITES		4 800 €		2 000 €	2 000 €	

## Subventions proposées au vote du Conseil Municipal du 12 février 2024 - Délibération N°2023-0293

Nb tiers 16 Nb dossiers 17 Montant total proposé 90 350 €	NOM D'USAGE Siret	DESCRIPTION	Subventions indirectes N-1	Montants de Montants l'action total accordés sur accordés sur l'exercice N-1 l'exercice N-1	Montants déja accordés sur l'exercice N	Montant de l'action proposée au vote	Montant total année N (toutes délibération confondues)	Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure N° de dossier	
COMMISSION DEMOCRATIE ET FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL (CDFI)									
	Demande : 5 000 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité de quartier sollicite cette subvention pour l'organisation de ses principales activités : journal de quartier (4 parutions annuelles à 5200 exemplaires) , fête de quartier, vide-grenier, Abeilles.		3 800 €		2 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037185	
10	COMITE DE QUARTIER VI 49343234800024	VRE A POITIERS SUD	VdP : 241 €	€ 2 700 €		2 200 €	2 200 €		
	Demande : 2 565 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	L'essentiel de la demande concerne les trois actions phare du comité de quartier à savoir le journal et la fête de quartier, le vide grenier ainsi qu'une nouvelle implication de l'association dans la journée "Surdicécité".		2 700 €		2 200 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036903	
11	MONTMIDI MULTI ACTIVIT 51147167400016	ES CONTRACTOR OF THE CONTRACTO				500 €	500€		
	Demande : 1 200 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	L'association développe un atelier bois et cette année des mangeoires, nichoirs, hôtel à insectes vont être créés pour la nouvelle école maternelle Montmidi (en coordination avec l'architecte. Par ailleurs l'association porte un évènement telle la rando gourmande organisée à l'échelle du quartier.				500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037661	
Devoir de mém	oire								
12	FEDERATION NATIONALE 49353060400013	DES DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES - SECTION DE POITIERS		350 €		350 €	350 €		
	Demande : 400 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Organisation de la participation aux différentes cérémonies et concours de la Résistance auprès des élèves		350 €		350 €		/024.M57/65748/0/1100 2024 00037439	
13	SOCIETE NATIONALE D'E 34200649100019	NTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE				200 €	200€		
	Demande : 200 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	Permet de subvenir aux dépenses occasionnées par l'achat de timbres, de photocopies et de services pour l'information de nos sociétaires ( la plupart ne possédant pas d'internet et de moyens de communications modernes).				200 €		/024.M57/65748/0/1100 31/03/23 - 31/03/24 00037920	
Ville accueillar	ite								
14	APAPTIF 34861733300052			3 900 €		3 900 €	3 900 €		
	Demande : 3 900 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Cette subvention représente un soutien financier visant à couvrir les coûts de location d'un espace utilisé par l'association. Ce local revêt une double utilité : il sert à la fois de ressource documentaire pour les bénévoles et de lieu d'apprentissage de la langue française. L'APAPTIF offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux adultes non francophones dans leur apprentissage du français. Les cours sont adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque apprenant.		3 900 €		3 900 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00037415	
15	CENT POUR UN - GRAND 88875382900017	POITIERS	VdP: 4 080 €	€ 24 000 €		30 000 €	30 000 €		
	Demande : 30 000 € AFFECTEE Renouvellement	La municipalité renforce son engagement en faveur de l'association 100 pour 1 Grand Poîtiers en lui attribuant une subvention. Ce financement est destiné à faciliter l'hébergement d'au moins trois familles, dont les enfants fréquentent les écoles de la ville. Ces familles bénéficient également d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets de vie et dans leurs démarches quotidiennes. De plus, ce soutien financier vient appuyer les efforts des comités de parents d'élèves, qui se montrent particulièrement attentifs à la situation de ces familles.		24 000 €		30 000 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00038110	
16	CENT POUR UN VIENNE 83884080900027		VdP: 7 140 €	30 000 €		30 000 €	30 000 €		
	Demande : 30 000 € AFFECTEE Renouvellement	Grâce à l'action de l'association '100 pour 1" Vienne, initiative originale développée dans le sillage d'Emmaüs, de nombreuses familles avec enfants vivant dans la rue ont d'ores et déjà trouvé un toit. L'aide accordée permettra à 5 familles avec enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Poitiers, de disposer d'un logement stable pour qu'elles puissent se reconstruire sur les différents volets (administratifs, apprentissage de la langue, lien social, suivi d'une scolarité, etc.).		30 000 €		30 000 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00037337	

07/02/2024 Page 2